SANI MARC

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BioDestroy

1. IDENTIFICATION

Nom du produit : **BioDestroy**

Code du produit : **09-10215**

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Fournisseur : Sani-Marc Inc.
42 rue de l'Artisan
Victoriaville, Qc
G6P 7E3
1-819-758-1541

Manufacturier : Sani-Marc Inc.
42 rue de l'Artisan
Victoriaville, Qc
G6P 7E3
1-819-758-1541

Utilisations identifiées : Applications industrielles: Biofilmicide

Approuvé pour usage en milieu agroalimentaire. DIN 02456141

Utilisations non recommandées : Ce produit est formulé pour être dilué. Ne pas utiliser non dilué. Lire l'étiquette avant d'utiliser.

Date d'édition (AAAA-MM-JJ) : **2021-01-06**

En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.

Classification du produit : **LIQUIDES COMBURANTS - Catégorie 3**
CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1A
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1
Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1

Mention d'avertissement : **Danger**

Pictogrammes de danger :

Mentions de danger : Peut aggraver un incendie; comburant.
Provoque des brûlures du tube digestif.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Généralités : Produit corrosif. Manipuler avec soin. Lire l'étiquette avant utilisation. Garder hors de la portée des enfants.

Prévention : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Se laver les mains soigneusement après manipulation. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Des équipements de protection spécifiques sont suggérés pour ce produit. Consulter la section 8 pour les détails. Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

Intervention : EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Rincer avec de l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Pour tous les types d'exposition, obtenir une assistance médicale si des symptômes apparaissent ou sont sévères.

Stockage : Entreposer dans un endroit approprié.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire : Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité orale inconnue : 50.4%
Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité cutanée inconnue : 50.4%
Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable inconnue : 50.4%

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Nom	Numéro CAS	% (p/p)
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	10 - 30
acide dodécylbenzènesulfonique	27176-87-0	10 - 30
Acide acétique	64-19-7	5 - 10
acide peroxyacétique	79-21-0	5 - 10
Alcohols, C12-15, ethoxylated	68131-39-5	1 - 5

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursouflures ou si les rougeurs persistent. Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

Contact avec la peau Rincer avec de l'eau. Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de réutiliser. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursouflures ou si les rougeurs persistent.

Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur
larmoiement
rougeur

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
rougeur
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleurs stomacales

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation des voies respiratoires
toux

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit Matière oxydante. Peut aggraver un incendie. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Produit de décomposition thermique dangereux Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes de soufre

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Risque d'explosion. Si de grandes quantités sont impliquées dans un grand incendie, évacuer la zone. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Combattre le feu à partir d'un emplacement protégé ou en se tenant le plus loin possible du foyer d'incendie.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de déversement si nécessaire.

Protection individuelle

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Méthode de nettoyage

Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Rinçer à l'eau pour le nettoyage final.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Entreposage et Incompatibilité

Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 30°C (86°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Séparer des bases. Séparer des agents réducteurs et des matières combustibles. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Peroxyde d'hydrogène	**CA Ontario Provincial (Canada, 1/2013).** TWA: 1.4 mg/m³ 8 heures. **CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009).** 8 hrs OEL: 1 ppm 8 heures. 8 hrs OEL: 1.4 mg/m³ 8 heures. **CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017).** TWA: 1 ppm 8 heures. **CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015).** TWA: 1 ppm 8 heures. **CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).** VEMP: 1 ppm 8 heures. VEMP: 1.4 mg/m³ 8 heures. **CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).** STEL: 2 ppm 15 minutes. TWA: 1 ppm 8 heures.
acetic acid	**CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009).** 8 hrs OEL: 10 ppm 8 heures. 8 hrs OEL: 25 mg/m³ 8 heures. 15 min OEL: 37 mg/m³ 15 minutes. 15 min OEL: 15 ppm 15 minutes. **CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017).** TWA: 10 ppm 8 heures. STEL: 15 ppm 15 minutes. **CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015).** TWA: 10 ppm 8 heures. STEL: 15 ppm 15 minutes. **CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).** VEMP: 10 ppm 8 heures. VEMP: 25 mg/m³ 8 heures. VECD: 15 ppm 15 minutes. VECD: 37 mg/m³ 15 minutes. **CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).** STEL: 15 ppm 15 minutes. TWA: 10 ppm 8 heures.
acide peroxyacétique	**ACGIH TLV (États-Unis, 4/2014).** STEL: 0.4 ppm 15 minutes. Forme: Fraction inhalable et vapeurs **ACGIH TLV (États-Unis, 3/2017).** STEL: 0.4 ppm 15 minutes. Forme: Inhalable fraction and vapor

Contrôles d'ingénierie appropriés

Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures de protection individuelle

Protection oculaire/faciale	Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter de porter un écran facial ou des lunettes de protection anti-éclaboussures. Il est minimallement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
Mains et Protection du corps	Il est suggéré de porter des gants résistants aux produits chimiques lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit. Il est suggéré de porter un tablier de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
Protection respiratoire	Recommandé: filtre contre les vapeurs organiques (type A) et les gaz acides (type E)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide. [Clair]	**pH**	<1	**Point d'éclair**	Vase clos: 83°C (181.4°F) [Non specifié] [Le produit n'entretient pas une combustion.]
Couleur	Incolore.	**Densité relative**	1.1	**Point de fusion**	-25.9°C (-14.6°F)
Odeur	Acre. Vinaigre	**Viscosité**	Non disponible.	**Point d'ébullition**	99°C (210.2°F)
Seuil olfactif	Non disponible.	**Tension de vapeur**	2.9 kPa (22 mm Hg) [température ambiante]	**Point d'inflammation** :	Non disponible.
Solubilité dans l'eau :	Non disponible.	**Densité de vapeur** :	Non disponible.	**Taux d'évaporation** :	>1 (acétate de butyle = 1)

Température de décomposition : Non disponible.

Température d'auto-inflammation : 270°C (518°F)

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) : Très inflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique, chaleur et les matières combustibles.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	Le produit est stable.
Matériaux incompatibles	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les matières combustibles matières réductrices Réactif ou incompatible avec les produits basiques.
Conditions à éviter	Aucune donnée spécifique.
Risque de réactions dangereuses	Des réactions dangereuses ou une instabilité sont constatées dans certaines conditions de stockage ou d'utilisation. Ces conditions peuvent inclure : contact avec des substances combustibles Les réactions peuvent inclure : risque d'incendie ou d'intensification d'incendie Peut provoquer une réaction exothermique en présence de produits basiques.
Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

	Effets aigus potentiels sur la santé	Symptômes
Contact avec les yeux	Peut provoquer des brûlures aux yeux	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmoiement rougeur
Contact avec la peau	Peut causer des brulures cutanées	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Ingestion	Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales

Inhalation L'inhalation de vapeurs ou bruine peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation des voies respiratoires
toux

Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Peroxyde d'hydrogène	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	2000 mg/m³	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	4060 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2000 mg/kg	-
Dodecylbenzenesulphonic acid (C12)	DL50 Orale	Rat	890 mg/kg	-
acetic acid	CL50 Inhalation Gaz.	Souris	5620 ppm	1 heures
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	11000 mg/m³	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	1.06 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3310 mg/kg	-
acide peroxyacétique	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	66 ppm	4 heures
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	0.45 mg/l	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	1410 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1540 mg/kg	-
Alcohols, C12-15, ethoxylated	DL50 Orale	Rat	2 g/kg	-
BioDestroy	DL50 Orale	Rat	1922 mg/kg	-

Renseignements sur les effets toxicologiques

Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Sensibilisation Non disponible.

Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Peroxyde d'hydrogène	Aiguë CE50 1.2 mg/l Eau de mer	Algues - Dunaliella tertiolecta - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CE50 5.38 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
	Aiguë CE50 2320 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 93 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	Chronique NOEC 989.7 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus tshawytscha - Œuf	43 jours
acetic acid	Aiguë CE50 73400 µg/l Eau douce	Algues - Navicula seminulum	96 heures
	Aiguë CE50 73900 µg/l Eau douce	Algues - Navicula seminulum	96 heures
	Aiguë CE50 65000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 32 mg/l Eau de mer	Crustacés - Artemia salina	48 heures
	Aiguë CL50 85.8 ul/L Eau de mer	Crustacés - Artemia sp.	48 heures
	Aiguë CL50 75000 µg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
	Aiguë CL50 88000 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures
acide peroxyacétique	Chronique NOEC 0.2 ppm Eau douce	Poisson - Cyprinus carpio - Jeune	30 jours
Alcohols, C12-15, ethoxylated	Aiguë CE50 0.7 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
	Aiguë CE50 0.39 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures
	Aiguë CE50 302 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 1400 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Chronique NOEC 1 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
	Chronique NOEC 83 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	21 jours
BioDestroy	Aiguë CE50 0.18 mg/l	Algues - Selenastrum	120 heures
	Aiguë CE50 0.73 mg/l	Daphnie	48 heures

	Aiguë CL50 1.1 mg/l Aiguë CL50 1.6 mg/l	Poisson - Lepidochromis Poisson	96 heures 96 heures

Persistance et dégradation : Inconnu **Potentiel de bioaccumulation** : Inconnu **Mobilité dans le sol** : Inconnu **Autres effets nocifs** : Inconnu

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	UN3149	UN3149 PEROXYDE D'HYDROGÈNE ET ACIDE PEROXYACÉTIQUE EN MÉLANGE STABILISÉ	5.1 (8)	II	

Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.40-2.42 (Classe 8), 2.23-2.25 (Classe 5).
Limite pour explosifs et indice des quantités limitées 0.5
Remarques Indice de quantité limitée 0.5 L

Autres informations Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

INRP canadien Les composants suivants sont répertoriés: Acide peracétique (et ses sels)

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Listes internationales

États-Unis Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Danger sur la santé	3
Risque d'incendie	1
Réactivité	0
Protection personelle	H

Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM-JJ) : 2021-01-06

Élaborée par : **Département des affaires règlementaires**

Sani-Marc Inc.
42 rue de l'Artisan
Victoriaville, Qc
G6P 7E3
1-819-758-1541

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.